

## **ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DE SAINT-MARTIN de LUTRY-PAUDEX**

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 mai 2025**

---

Sont présents pour le Conseil de Paroisse :

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| Flavio Gritti      | Curé in Solidum |
| Roland Chlapowski  | président       |
| Carole Bonardi     | membre          |
| Bernadette Lobjois | membre          |
| Fernando Coronado  | membre          |
| Emmanuel Sangra    | membre          |

Excusés : Stefano Manfredi Curé modérateur, Adriane Magistretti vice-présidente, Alain Amy Municipal de Lutry, Sophie Maillefer Pasteure, Alain Brouze Pasteur, Aline Marguerat Présidente conseil de paroisse EERV, Florence Grasset chantre, Luc Burgener fiduciaire, Jean-Pierre Wermeille vérificateur des comptes

---

### **ORDRE DU JOUR**

#### **A. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 avril 2024 affiché à l'entrée de l'église.
2. Rapports :
  - 2.1 du Président
  - 2.2 du Trésorier
  - 2.3 des Vérificateurs de comptes
3. Adoption des rapports et des comptes
4. Décharge aux organes responsables
5. Présentation et adoption du budget 2025
6. Election des vérificateurs de comptes
7. Election des membres du Conseil de Paroisse
8. Divers et propositions individuelles  
(Selon les statuts paroissiaux, toute proposition individuelle doit être présentée au plus tard, 8 jours avant l'assemblée générale soit à M. le Curé, soit au Président du Conseil de Paroisse: Mr. Roland Chlapowski, route de Lavaux 280 - 1095 Lutry).

#### **B. VIE PASTORALE**

Information sur la vie pastorale de Messieurs les Abbés Stefano Manfredi et Flavio Gritti.

# PROCES VERBAL

## Affaires Administratives

### Préambules

Le Président, Roland Chlapowski ouvre la séance à 11h20. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et tout particulièrement à Madame Arielle Martin représentante de la commune de Paudex et à l'Abbé Flavio. Il constate que l'Assemblée Générale peut valablement délibérer, sa convocation étant conforme aux statuts soit par affichage au moins 15 jours à l'avance à l'entrée de l'église, sur le site internet de la paroisse et encore par annonce durant les messes. Il déclare l'Assemblée Générale ouverte

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président passe la parole à notre curé, Flavio Gritti pour placer notre assemblée sous la bénédiction du Seigneur.

Ensuite, le Président nomme M. Michel Rey comme scrutateur et demande à l'assemblée l'approbation de l'ordre du jour.

L'assemblée approuve l'ordre du jour.

### 1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 avril 2024

Le procès-verbal a été affiché sur le panneau se trouvant à l'entrée de l'église où les paroissiens ont pu en prendre connaissance.

Aucune remarque n'est faite et le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

## 2. Rapports

### 2.1 du Président

Roland Chlapowski débute par une bonne constatation : l'année 2024 a été marquée par un fort dynamisme de notre nouvelle équipe de prêtres qui s'est traduit par une plus grande participation des paroissiens aux messes et aux activités paroissiales. Nous les remercions pour leur engagement !

Il remercie chaleureusement l'Abbé Flavio et lui demande de transmettre nos remerciements également aux autres intervenants, soit les Abbés Stefano, Jean-Pascal, Joseph et Régis qui le remplace périodiquement.

Notre Eglise est très appréciée et fait l'objet de visites organisées et commentées par Mme Camille Noverraz, du Vitrocentre de Romont. Ces visites permettent de faire connaître notre Eglise au-delà de notre Unité Pastorale. Comme celle-ci fêtera ses 100 ans en 2030, le conseil de paroisse étudie la possibilité de réaliser un guide d'art et d'histoire, d'environ 50 pages. Ce guide serait édité dans la collection de la Société d'histoire de l'art en Suisse. Il expliquerait les circonstances de la construction, le projet architectural, l'aménagement intérieur et mettrait surtout en avant les vitraux réalisés par Cingria du Groupe de Saint Luc, tout en analysant spécifiquement les peintures murales, les vitraux, la mosaïque du retable et les sculptures.

Les historiennes de l'art Joëlle Neuenschwander et Camille Noverraz documenteraient ce guide. Les magnifiques photos du photographe Jacques Bétant, mandaté par Madame et Monsieur De Brantes viendraient l'enrichir. A ce titre, il les remercie encore pour leur généreux et magnifique cadeau fait à la paroisse. Le budget se monte à près de frs. 34'000.- pour la publication de 1'000 exemplaires.

Le conseil de paroisse a déjà sollicité différents sponsors et reçu des engagements pour environ fr. 10'000.- Il est prévu de vendre ce guide au prix de frs. 15.-. La recherche de sponsors et donateurs se poursuit.

Les paroissiens seront tenus au courant de ce projet.

Lors de la dernière Assemblée Générale, il avait été annoncé que Monsieur Burgener, de la Fiduciaire du même nom, cessait ses activités et prenait sa retraite. Il remettait une partie de sa clientèle à M. Alfonso D'Aloisio. Quelques jours après notre Assemblée Générale cette personne a renoncé à reprendre la fiduciaire, Monsieur Burgener a prolongé son activité d'un an, soit jusqu'à fin 2024. A compter de 2025, le conseil de paroisse a donné mandat à Madame Christine Guex, ancienne comptable de la paroisse du St.-Rédempteur, qui a pris sa retraite récemment et qui connaît bien ladite comptabilité. Le mandat comporte un appui à la secrétaire, le bouclage des comptes ainsi que l'établissement des décomptes pour la commune de Lutry, la présentation des comptes annuels pour l'Assemblée Générale et l'établissement de la déclaration d'impôt.

Côté immeuble, divers travaux d'entretien à la cure ont été effectués, principalement des travaux de peinture :

barreaux, mains courantes et avant-toit.

Un sujet préoccupe le Conseil de paroisse: le remplacement de la chaudière de notre cure qui a maintenant plus de 35 ans. Diverses options sont étudiées.

Côté activités, en novembre notre traditionnelle kermesse a été organisée dans la salle du Grand-Pont le dimanche 24 novembre. Elle a remporté un franc succès, réunissant environ 130 paroissiens dans un moment convivial et fort sympathique. Cet événement a également contribué aux finances de notre paroisse, avec un résultat de frs. 5'800.-, résultat supérieur à celui de l'année précédente. Le Président remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont œuvré à cet événement et une soirée raclette a été organisée le 6 février dernier pour ceux-ci. La prochaine kermesse est planifiée pour le dimanche 23 novembre prochain. Mis à part la kermesse, quelques apéritifs ont été organisés après certaines messes, des crêpes à la chandeleur ou encore des soupes de Carême ont été servies aux paroissiens. Le Président adresse de chaleureux remerciements aux bénévoles.

Lors de l'assemblée générale 2024, les paroissiens ont pu découvrir les photos prises par M. Jacques Bétant (mandaté par Madame et Monsieur De Brantes). Lors de cette assemblée, ils peuvent découvrir la présentation du projet de recherche de financement et des dépliants sont à leur disposition.

Roland Chlapowski clôture son discours avec des remerciements :

- Au conseil de paroisse qui œuvre efficacement au bon fonctionnement de la paroisse et adresse des remerciements particuliers à Bernadette Lobjois pour son grand engagement.
- À Bernard Lobjois, précieux sacristain qui est constamment au service de notre église aussi bien pour les services religieux que pour son entretien. L'âge avançant, il a signalé que l'exercice 2025 serait son dernier et qu'il souhaite cesser son activité lors de la prochaine Assemblée Générale de 2026. D'ici la fin de cette année un successeur sera recherché.
- Il remercie la secrétaire, Monique Paschoud, ainsi que les prêtres, les lecteurs, l'organiste Julien Laloux, la chantré Florence Grasset.
- Enfin il remercie particulièrement les communes de Lutry et de Paudex pour leur précieux soutien financier, mais aussi pour l'entretien de l'église.

## **2.2 du trésorier**

Emmanuel Sangra présente les comptes 2024 qui se présentent dans la continuité des années précédentes. Les frais sont sous contrôle, la dernière tranche du prêt de la FEDEC pour la rénovation de la cure a été remboursé fin 2024. De ce fait, la trésorerie devrait à l'avenir pouvoir augmenter sous réserve des travaux à entreprendre.

## **2.3 des vérificateurs**

La vérification a été effectuée le 4 mars 2025. En l'absence de Monsieur Wermeille, excusé, M. Raffaele Spadaro lit le rapport qui confirme la bonne conduite de la comptabilité et l'exactitude des comptes. Le bilan au 31.12.2024 se monte à frs. 1'008'877.-, l'exercice 2024 se clôture avec un bénéfice de frs. 1'631.- après dotation au fond de rénovation d'un montant de frs. 37'407.-.

Avant de terminer, il remercie notre secrétaire pour la bonne tenue de la comptabilité.

Les réviseurs recommandent à l'Assemblée générale l'approbation des comptes 2024.

## **3. Adoption des rapports et des comptes**

Les comptes et rapports des vérificateurs 2024 sont approuvés à l'unanimité.

## **4. Décharge aux organes responsables**

L'Assemblée générale donne décharge à l'unanimité au Conseil de Paroisse, au trésorier et aux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2024.

## **5. Présentation et adoption du budget 2025**

Emmanuel Sangra présente le budget 2025 qui est dans la continuité de l'exercice 2024. Il n'a pas été tenu comptes des frais relatifs au changement de chaudière dans ce budget, ce changement devant intervenir dans les prochaines années.

Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

## **6. Elections des vérificateurs des comptes**

Les réviseurs actuels à savoir Messieurs Raffaele Spadaro et Jean-Pierre Wermeille ne se représentent pas. Le Président les remercie chaleureusement pour leur engagement ces dernières années.

Le Conseil de paroisse propose 2 candidats pour l'exercice 2025, Messieurs Jean Micol et Stanislas De la Fouchardière.

L'Assemblée Générale les nomme à l'unanimité comme vérificateurs des comptes.

## **7. Election et démission au sein du conseil de paroisse**

Aucune démission n'est annoncée, en revanche, une réélection est à l'ordre du jour.

Le mandat de M. Fernando Coronado se termine, il se met à disposition pour un nouveau mandat de 3 ans.  
L'Assemblée Générale approuve la réélection de Fernando Coronado à l'unanimité.

Le Conseil de paroisse se compose donc de :

Notre Curé modérateur Stefano Manfredi, membre de droit

L'Abbé Flavio Gritti, curé in Solidum, membre de droit

Roland Chlapowski, président (2026)

Adriane Magistretti, vice-présidente (2026)

Carole Bonardi, membre (2026)

Bernadette Lobjois, membre (2027)

Fernando Coronado, membre (2028)

Emmanuel Sangra, membre (2026)

## **8. Divers et propositions individuelles**

Une paroissienne, Mme Madeleine Crisinel a adressé un courriel à l'attention du Président le 9 mai dernier et questionne sur deux sujets :

1. Elle signale la présence régulière mais respectueuse devant l'Eglise les dimanches à 10h00 d'un homme roumain en quête de soutien financier. Elle demande si une aide peut lui être accordée et si le don de M. Gianadda peut être utilisé à ces fins.  
Roland Chlapowski rappelle à l'assemblée que la totalité du don a été remis à la Fondation St-Vincent de Paul qui le gère et que ce don doit en priorité servir à aider des habitants de Lutry et de Paudex dans le besoin, conformément aux souhaits de M. Gianadda. La Fondation a déjà aidé 3 familles de Lutry, le Président laisse le soin à cette fondation de gérer le solde disponible en tenant compte des vœux du donateur. Il est précisé que la Fondation ne donne pas de l'argent en cash mais intervient seulement dans le paiement de factures impayées (assurances maladie, loyer, etc.).  
Entre temps, cette famille a pu bénéficier d'un logement social et sa situation s'est légèrement améliorée.  
M. Michel Rey – qui connaît bien ce secteur - estime qu'au vu de ce qui est déjà fait, il serait délicat d'utiliser une partie de ce don pour « ce cas précis ». L'Abbé Flavio stipule également que régulièrement il donne quelque chose.  
M. Joseph Dévaud demande si les services sociaux leur viennent en aide. Mme Madeleine Crisinel répond par l'affirmative en précisant que cette personne est domiciliée à Lausanne.
2. Elle souhaite un éclaircissement quant au droit de stationner sur la propriété de la paroisse.  
Le Président lui rappelle que le parking est à la disposition des paroissiens/paroissiennes lors des offices religieux, obsèques, mariages ou pour les paroissiens qui se rendent à l'Eglise pour se recueillir.  
Il précise les points suivants :
  - Les dimanches toutes les places sont exclusivement réservées aux paroissiens/paroissiennes à l'exclusion des 3 places munies d'un panneau « P-PRIVÉ », réservées 7 jours/7 et 24h/24 à l'Abbé Flavio et aux locataires de la cure.
  - Les mercredis, les places sont à partager avec d'autres locataires, mais uniquement les places en biais devant l'Eglise. Les places à l'entrée du chemin qui mène à l'Eglise ainsi que les places à côté du secrétariat sont des places réservées, il est dès lors interdit d'y stationner en semaine.
  - Les employés de l'EMS le Marronnier ne sont autorisés à stationner sur la propriété de la paroisse que du dimanche 16h00 au samedi 11h00. Donc du samedi 11h00 au dimanche 16h00 les places sont réservées aux diverses cérémonies ou événements (mariages, location de la salle, messes, etc).

Monique Paschoud présente un plan qui sera affiché à l'entrée de l'Eglise.

## VIE PASTORALE

### Informations de Flavio Gritti sur la vie pastorale

L'Abbé Flavio remercie l'ensemble de l'Equipe Pastorale qui souhaite mettre en valeur les étapes les plus importantes de la liturgie célébrée dans toutes les paroisses. L'objectif est de nourrir la vie ordinaire à partir de ce qui fait notre richesse propre, en rendant la liturgie vivante et signifiante pour tous.

L'Unité Pastorale (UP) se réjouit de voir toutes les communautés continuer à favoriser des moments de convivialité et de partage, notamment lors des cafés et apéritifs après les messes. L'UP pense en particulier aux dimanches « Chercheurs de Dieu » qui ont lieu à Pully, aux cafés un dimanche par mois environ à Cully, les cafés du mercredi après la messe à Lutry, et d'autres rencontres à approfondir par la suite. À ce titre il lance un appel, les bénévoles sont les bienvenus pour suggérer d'autres idées.

Il rappelle que ces initiatives renforcent les liens fraternels entre les membres de nos paroisses.

Cette année une évolution notable s'est opérée dans le domaine catéchisme. L'Equipe Pastorale collabore désormais plus étroitement avec les responsables de la catéchèse de la manière suivante :

Pour les plus jeunes, l'évangélisation se vit dans chaque paroisse avec des programmes adaptés à chaque âge.

Pour les plus grands (parcours de confirmation), un groupe unique réuni l'ensemble de l'UP.

Par ailleurs des « temps forts » sont proposés dans chaque paroisse durant l'année (chemin de croix, marches d'une paroisse à l'autre », pique-nique, etc...

L'Abbé Flavio en profite pour lancer un appel aux bénévoles, l'UP recherche des catéchistes motivés pour accompagner les enfants sur leur chemin de foi.

La relation avec les paroisses des églises protestantes se poursuit. Cependant vu la disparité des zones pastorales de l'église réformée, certains projets communs sont compliqués à organiser. Une réunification des paroisses protestantes est en cours. Nous sommes toujours ouverts au dialogue et à la collaboration.

Pour terminer, il revient sur le Conseil pastoral de l'UP, projet discuté l'an dernier qui progresse gentiment mais sûrement grâce notamment à la rencontre diocésaine sur la synodalité qui a eu lieu en février dernier. Celle-ci a rassemblé passablement de monde. Une nouvelle soirée sera proposée le 10 juin, où toute personne intéressée pourra participer. Ce rendez-vous s'annonce encore plus synodal que le précédent.

Le Président remercie l'Abbé Flavio pour ces informations. Les sujets étant épuisés, il déclare l'assemblée générale close à 12h30 et invite les participants au verre de l'amitié à l'extérieur.

### Annexes : Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31.12.2024

Bilan au 31.12.2024

Budget 2024/5



Roland Chlapowski

Président



Monique Paschoud

Secrétaire